

Séance publique du conseil général, vendredi 19 octobre.

**Intervention rapport 12.140 accord sur le programme d'investissement
previsionnel d'investissement (PPI) des lycées 2012-2022.**

Intervention de Patrick Alexanian

Monsieur le Président,
Cher-e-s collègues,

Bagneux partage les ambitions éducatives qui sont exprimées dans ce PPI.

Elle partage notamment l'objectif de prendre en compte les évolutions démographiques en lien avec les grands projets d'aménagement, les besoins en qualification au regard du développement économique de la région et de l'enjeu environnemental.

C'est pourquoi Bagneux s'inscrit dans le cadre de l'orientation du PPI pour le Sud du département, qui préconise de solliciter les communes à proximité de Paris pour identifier un site susceptible de constituer l'extension d'un lycée existant et de contribuer à réduire les concurrences inter-établissements très fortes dans ce secteur.

Je vous informe que la ville de Bagneux a initié une réflexion avec le conseil régional d'Ile-de-France pour obtenir la construction d'une annexe du lycée Lakanal pour y déployer des formations dans la filière médico-scientifique, sur le terrain qui sera libéré par la Direction Général de l'Armement en 2016.

Ce projet s'inscrit dans une histoire. La ville de Bagneux est demandeuse depuis de nombreuses années de la construction d'un lycée d'enseignement général sur le territoire de la commune. Le Conseil régional avait d'ailleurs pris une délibération en ce sens en 1989, laquelle n'avait pas été suivie d'effet, les autorités académiques de l'Education nationale ayant opté en 1992 pour une extension du lycée Maurice Genevoix à Montrouge.

La demande de la commune de Bagnaux est de nouveau d'actualité avec la dynamique de croissance démographique qu'elle connaît, et qui sera renforcée par nos projets urbains qui devraient avoir pour conséquence une augmentation substantielle de la population suite à la construction d'environ 4000 logements dans les années à venir.

Cette demande est aussi fondée sur la volonté de la ville de créer les conditions d'une élévation du niveau de formation, de qualification et d'employabilité de la jeunesse bagnéolaise.

Ce projet permettrait de désengorger le lycée Lakanal, et d'offrir des perspectives valorisantes aux familles bagnéolaises sans affaiblir le lycée Maurice Genevoix.

Madame Martine Breyton, Proviseure du lycée Lakanal, qui a rencontré Mme Amiable, maire de Bagnaux, est tout à fait favorable à cette idée qui permettrait à la fois de soulager le lycée Lakanal et de disposer de nouveaux locaux plus adaptés à l'installation de laboratoires scientifiques dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité.

Bagnaux est prête à créer une réserve foncière à cet effet sur les terrains qui seront libérés en 2016 par la Direction Générale à l'Armement.

En effet, les terrains de la DGA ont été inscrits comme un pôle important du contrat de développement territorial de la Vallée scientifique de la Bièvre signé à Bagnaux avec l'Etat, qui porte un projet stratégique autour des filières médicales et biotechnologiques.

Bagnaux demande donc de pouvoir accueillir dans le sud de la ville une annexe du lycée Lakanal, dans le cadre du programme prévisionnel d'investissement des lycées 2012-2022.